

Comité de Bassin de Corse

Réunion du Comité Technique du PBACC (Plan de bassin d'adaptation au changement climatique)

Sous la direction de Xavier Luciani, Président de l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse et vice-président du comité de bassin, le comité technique en charge de l'élaboration du PBACC (Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique de Corse), s'est réuni à Bastia, le mercredi 31 mai dernier, au siège de l'OEHC.

Lors d'une première réunion de travail, organisée le 29 mars dernier, l'objectif était d'exposer les conséquences du changement climatique en Corse dans le domaine de l'eau et de définir des mesures concrètes pour limiter son impact, notamment en ciblant les zones prioritaires.

Cette seconde réunion du COTECH réunissant des représentants de - l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, de la CTC (Service du développement durable, de l'eau et de l'assainissement), de l'OEHC, l'OEC, l'ODARC, l'AUE, la DREAL, de l'Université de Corse, de l'ARS, du PNRC et de l'Agence Française pour la biodiversité - a permis aux membres du Comité de Bassin d'échanger sur les deux grands sujets à l'ordre du jour :

- ***La synthèse des connaissances sur les impacts du changement climatique dans le domaine de l'eau.***
- ***La caractérisation des vulnérabilités du bassin de Corse au changement climatique dans le domaine de l'eau.***

Les enjeux liés à la disponibilité de la ressource en eau, à la vulnérabilité du territoire et à la biodiversité ont également fait l'objet d'un débat qui permettra l'élaboration d'un rapport d'étape. En ce sens les premières conclusions issues de ce comité technique seront présentées lors de la réunion du 11 juillet prochain. En tout état de cause, un rapport d'information sur l'état d'avancée de ces travaux sera présenté lors de la session de fin juillet de l'Assemblée de Corse.

Enfin la synthèse complète comprenant notamment un catalogue de préconisations sera inscrite à l'ordre du jour du prochain Comité de Bassin de Corse, qui se réunira le 22 septembre 2017, à Corti.

À terme, le Comité de Bassin de Corse devrait être en mesure de proposer un plan d'adaptation au changement climatique, constituant ainsi pour notre île, une première réponse d'ampleur au défi environnemental.